



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE JEAN PAUL II
À SOEUR MARY NÍRMALA JOSHI,
SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES DE LA CHARITÉ
À L'OCCASION DU 50^{ème} ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION DE LA CONGRÉGATION
PAR MÈRE TERESA DE CALCUTTA**

A Soeur M. Nirmala Joshi, m.c. Supérieure générale des Missionnaires de la Charité

En cette année du grand Jubilé, tandis que l'Eglise à travers le monde chante les louanges de la Très Sainte Trinité pour le don ineffable du Verbe fait chair, s'ajoute pour vous et pour toute la famille née du charisme de Mère Teresa de Calcutta, la joie de célébrer le 50^{ème} anniversaire de la fondation des Missionnaires de la Charité.

Ce fut le 7 octobre 1950, dans la petite chapelle au 14, Creek Lane, à Calcutta, que Monseigneur Perier établit que la Fondatrice et ses onze premières compagnes constitueraient une Congrégation religieuse de Droit diocésain. Ce moment de grâce arriva au terme d'un long processus de discernement de la volonté de Dieu de la part de Mère Teresa, qui écouta "l'appel dans l'appel" (cf. Lettre de la Fondatrice). Ce modeste début est devenu un puissant courant de grâce dans l'Eglise tandis que les Missionnaires de la Charité ont grandi d'une façon inimaginable il y a cinquante ans. Pour ce grand don, je me joins à votre action de gloire à notre Père céleste et je vous exhorte avec les paroles de la première Epître de Pierre: "Chacun selon la grâce reçue, mettez-vous au service les uns des autres, comme de bons intendants d'une multiple grâce de Dieu" (4, 10).

Précisément 15 ans plus tard, le 1 février 1965, le Pape Paul VI donna son accord à travers le Decretum laudis qui établissait les Soeurs Missionnaires de la Charité comme Congrégation de Droit pontifical. Depuis lors, la Famille des Missionnaires de la Charité a produit des fruits abondants, dans la mesure où Dieu a suscité des Soeurs contemplatives, des frères, des pères, des laïcs missionnaires et des coopérateurs contemplatifs et actifs de Mère Teresa; et une foule de personnes - de toute croyance et non-croyantes - se sont engagées dans cette oeuvre d'amour qui s'est étendue à travers le monde sous l'inspiration et la direction de Mère Teresa. "C'est là l'oeuvre de Yahvé, ce fut merveille à nos yeux" (Ps 117, 23).

Dès le début, Mère Teresa et les Missionnaires de la Charité furent poussés par le désir "d'éteindre la soif infinie de Jésus-Christ sur la Croix par amour des âmes... en travaillant au salut

et à la sanctification des plus pauvres parmi les pauvres" (Lettre de la Fondatrice). Ce sont des paroles qui vont au coeur à la fois de votre consécration, de votre "adhésion à Jésus" dans l'amour, de votre soif pour celui qui a soif de vous, et de votre mission de service joyeux et sincère à Jésus dans les plus pauvres parmi les pauvres, en n'oubliant jamais les paroles du Seigneur: "Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (*Mt* 25, 40). Tel est, comme le disait le Pape Paul VI en remettant le Prix de la Paix Jean XXIII à Mère Teresa en 1971, "le motif mystique et évangélique qui transfigure l'expression d'un pauvre, d'une personne qui a faim, d'un enfant malade, d'un malade de la lèpre qui inspire la répulsion ou d'un homme faible sur son lit de mort dans l'expression mystérieuse du Christ".

Dans l'Exhortation apostolique *Vita consecrata*, j'ai déclaré que la consécration et la mission doivent être soutenues par la communion fraternelle comme un troisième aspect essentiel de la vie à laquelle vous êtes appelées (n. 13). En parlant de la vie communautaire, Mère Teresa soulignait constamment le besoin d'accomplir le "nouveau commandement" du Seigneur de s'aimer les uns les autres (cf. *Jn* 13, 34). Elle-même donna toujours un exemple lumineux d'une disponibilité à servir les autres généreusement, d'une volonté de les accueillir tels qu'ils sont, sans les "juger" (cf. *Mt* 7, 1-2) et d'une capacité à pardonner jusqu'à "soixante-dix-sept fois" (*Mt* 18, 22) (cf. *Vita consecrata*, n. 42). Alors que vous êtes prêts à affronter le nouveau millénaire, je vous encourage à apporter un témoignage solide d'amour authentiquement évangélique parmi vous, car "dans l'Eglise et dans la société, la vie de communauté est encore particulièrement le signe du lien que constitue la volonté commune d'obéir au même appel, au-delà de toutes les diversités de race ou d'origine, de langue ou de culture" (*Vita consecrata*, n. 92).

Ce cinquantième anniversaire est certainement une occasion de rendre grâce à Dieu de toutes les miséricordes pour le don du dévouement déterminé et inconditionnel de Mère Teresa à l'appel du Seigneur et pour l'abondante récolte spirituelle que l'Eglise et le monde ont reçue à travers la Famille des Missionnaires de la Charité. Mais je prie également pour qu'il s'agisse d'un moment de grâce pour chacun de vous, un temps pour étudier plus attentivement et méditer plus intensément sur votre propre appel et sur le charisme de la Congrégation afin que vous puissiez entrer plus profondément dans le mystère de la Croix salvifique de Jésus-Christ, que votre Fondatrice a placé au coeur de votre spiritualité.

Dans le souvenir précieux de la bien-aimée Mère Teresa, je confie tous les membres de la Famille des Missionnaires de la Charité à la protection maternelle du Coeur Immaculé de Marie: puisse la Mère du Rédempteur susciter en chacun de vous un désir renouvelé de sainteté, une soif plus vive de Jésus, un amour plus profond pour votre vocation et un désir plus ardent d'aimer et de servir le Seigneur dans les plus pauvres parmi les pauvres. En invoquant sur vous les riches grâces du grand Jubilé de l'An 2000, je vous donne à tous avec joie ma Bénédiction apostolique, ainsi qu'à ceux qui vous assistent pour "faire quelque chose de beau pour Dieu".

Du Vatican, le 2 octobre 2000